

Energie Info Wallonie : offre d'animation de citoyens – 2026

Energie Info Wallonie organise des animations pour les citoyens, à la demande de structures sociales (CPAS, asbl, cellules de reconversion, syndicats, mutuelles, etc.) ou d'un groupe de citoyens.

- **Qui sommes-nous ?**

Énergie Info Wallonie est un service d'appui aux consommateurs vulnérables de Wallonie.

Énergie Info Wallonie a pour objectif de soutenir et informer gratuitement les travailleurs sociaux et les citoyens consommateurs sur toute difficulté ou question liée à l'accès à l'énergie. Une attention particulière est portée aux publics fragilisés et éloignés du droit.

Ce service d'appui associatif est géré par le Réseau wallon pour l'accès durable à l'énergie (RWADE), avec le soutien du Gouvernement wallon.

- **Nos conditions d'organisation d'animation**

- Les personnes ne sont pas contraintes de participer à l'animation (excepté les cas où l'animation s'intègre dans un programme de formation professionnelle) ;
- Le groupe se compose de maximum 25 personnes ;
- L'organisateur est présent durant toute l'animation.

- **Proposition de programme (durée de 1h30 à 3h) à moduler selon les besoins et souhaits**

- Tour de table des participants (Quels sont leurs attentes et souhaits ? Sont-ils confrontés à un problème lié à l'accès à l'énergie ?) et présentation du marché de l'énergie
- Une ou deux thématiques au choix parmi :
 - Comprendre sa facture d'énergie (analyse de la facture de régularisation, idéalement de sa facture personnelle)
 - Choisir son fournisseur (pourquoi comparer, quels critères utiliser, comment faire son choix, utilisation du comparateur de la Commission Wallonne Pour l'Energie Compacwape. Nécessite idéalement l'accès à un projecteur, c'est encore mieux s'il y a un ordinateur par participant) ;
 - Que faire face au démarchage (qu'est ce que le démarchage, jeu de rôle pour déconstruire les arguments des démarcheurs, que faire en cas de démarchage) ;
 - Les mesures sociales (tarif social, aides du CPAS) ;

- Procédure de défaut de paiement et le compteur à budget (que se passe-t-il en cas de facture impayée, comment fonctionne le compteur à budget) ;
- Le déménagement (quelles démarches en cas de déménagement, quels problèmes peuvent se poser) ;
- Les questions qui se posent entre propriétaires et locataires au sujet de l'énergie (entrée dans les lieux, déménagements, les droits et obligations des propriétaires et des locataires, l'entretien de la chaudière, le décompte de charges, etc.)

Attention !

Energie Info Wallonie n'est pas compétent pour les questions relatives aux contrats professionnels, aux économies d'énergie, aux primes, aux mesures URE ou encore aux énergies renouvelables.

- **Méthodologie**

La méthodologie de l'animation est participative. Il sera proposé aux participants d'exposer des problèmes concrets rencontrés dans leur vie quotidienne, s'ils le souhaitent, en vue d'y apporter des réponses adéquates. Il pourrait être proposé aux participants qui s'inscrivent de prendre leur dernière facture de décompte ou de régularisation d'énergie s'ils le souhaitent.

- **Supports didactiques**

Energie Info Wallonie utilisera, en fonction de vos souhaits et besoins, les supports suivants :

- Outil d'animation « Energic'A Brac », élaboré sur la base d'une idée originale de l'ASBL Empreintes, permettant de reconstituer ensemble et de visualiser le marché libéralisé de l'énergie et ses acteurs.
- Support de l'animation : powerpoint contenant notamment un vidéo explicative du trajet de l'énergie, un schéma du marché de l'énergie ; remise de fiches pratiques sur les sujets abordés.
- Animations créées en collaboration avec Lire et Ecrire et Social Energie.

- **Modalités financières**

Le prix s'élève à 300 € par animation d'une demi-journée. Les animations sont exonérées de TVA, conformément à l'article 44§2 4° du Code de la TVA.

Coûts supplémentaires : frais de déplacement (0,4451 euros par kilomètre au 1^{er} juillet 2025) ou, lorsque les horaires et la localisation de l'animation permettent de venir en train : coût du billet de train aller-retour.

La participation financière ne doit pas être un frein à la participation d'une structure, d'un groupe de consommateurs ou d'un participant. N'hésitez pas à nous contacter !

- **Nombre de participants** : maximum 25
- **En cas de force majeure**

La force majeure vise un événement soudain, imprévisible et inévitable, qui n'est pas dû à la faute d'une personne. Cet événement ne doit pas avoir été voulu par elle, ni causé par elle, même indirectement.

Dans ce cas, nous cherchons ensemble un terrain d'entente en vue de reporter l'animation concernée à une date ultérieure.

- **Coordonnées**

Energie Info Wallonie (www.energieinfowallonie.be)

Tel. : 081/24.70.10 – 0471 522 800

Mail : antoine.hormidas@energieinfowallonie.be

N'hésitez pas à nous contacter pour le plus amples informations sur nos services !

